

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Aquitaine
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 31761 du 15 mai 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest**

NOR : INTJ1510352S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 89031 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424015S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juin 2015:

Reboulet, Christophe Nigend : 146 821 Numéro de livret de solde : 8 005 258

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} juin 2015:

Curti-Siatte, Philippe Nigend : 161 833 Numéro de livret de solde : 8 018 811

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juin 2015:

Ledent, Pierre-Emmanuel Nigend : 243 129 Numéro de livret de solde : 8 088 570

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 mai 2015.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie d'Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,*
J.-P. STER